

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique. Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'étranger, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers  
 dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
 Les manuscrits non insérés seront renvoyés.

## INSERTIONS :

Réclames. 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
 S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

S. A. S. le Prince a consacré la première partie de Sa croisière de cette année à Ses travaux scientifiques habituels.

Les travaux d'océanographie ont été exécutés à bord de la *Princesse-Alice* dans la Méditerranée entre Marseille, Port-Mahon et Gibraltar, et dans l'Océan Atlantique dans la région située au large du Portugal jusqu'au banc Gorringe.

Après quelques escales sur la côte nord de l'Espagne, la *Princesse-Alice* est allée au Havre d'où elle repartait quelques jours plus tard pour la Norvège.

Son Altesse Sérénissime est arrivée le 26 Août à Trondjem et Elle s'est rendue à l'invitation du Consul de France, M. Thams, qui L'avait conviée à des parties de chasse dans sa propriété de Fjeldheim.

Son Altesse Sérénissime compte profiter pendant quelques jours encore de l'aimable hospitalité de Son hôte avant de reprendre Sa croisière dans les fjords.

## AVIS D'ENQUÊTE.

Le Maire de la Ville de Monaco a l'honneur de prévenir les propriétaires de la Principauté que le *nouveau plan cadastral*, qui vient d'être révisé par les soins de la Direction des Travaux publics, sera soumis à une enquête administrative ouverte à l'Hôtel du Gouvernement, salle du Conseil d'Etat, où les nouveaux plans seront déposés du 10 août au 1<sup>er</sup> décembre 1908.

Les propriétaires sont instamment priés d'en prendre connaissance et de signaler à M. Izard, commissaire enquêteur, les erreurs ou les inexactitudes qu'ils pourraient y constater dans la configuration de leurs immeubles.

A cet effet, les plans et les états de sections seront mis à leur disposition, pendant cette période, tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin (salle du Conseil d'Etat).

Monaco, le 3 août 1908.

Le Maire, Ch<sup>er</sup> DE LOTH.

## ETUDES HISTORIQUES

### MONSEIGNEUR AREZZO

(Suite et fin).

#### IV

Les troupes françaises occupèrent Rome. Le 21 avril 1808, le gouverneur de la ville M<sup>gr</sup> Cavallini fut arrêté et expulsé. Le Pape se proposa de nommer à sa place M<sup>gr</sup> Spada; mais celui-ci refusa.

M<sup>gr</sup> Arezzo, l'homme de tous les dévouements, fut désigné. Il accepta ce périlleux honneur avec une douloureuse résignation.

Napoléon ne pouvait pas pardonner au prélat l'échec de la mission qu'il lui avait confiée. Le 7 septembre 1808, un officier français, accompagné par trente grenadiers, se présenta au Palais du gouvernement (1), où M<sup>gr</sup> Arezzo remplissait les devoirs de sa charge. L'officier signifia à l'archevêque un ordre d'arrestation. Il l'obligea à le suivre sur-le-champ. Sous une bonne escorte, il fut conduit au palais de sa sœur la duchesse Bovadilla di Celano, où il logeait. Il fut gardé à vue et on lui défendit de parler à qui que ce soit. Le soir même, à huit heures et demie, il fut emmené en Toscane. On le déporta ensuite à Novare, puis, en 1811, en Corse.

Il a laissé un récit très émouvant de sa détention dans l'île et de son évasion, récit qui a été publié en 1903 à Palerme et qui nous a valu deux jolies notices (2).

A Bastia, il rencontra des prélats et des prêtres déportés comme lui. Ils étaient pauvres et manquaient de tout. Il put déployer tous les trésors de son inépuisable charité. Il y avait beaucoup de bien à faire et il le fit, simplement. Puis, vinrent des heures plus sombres encore. Il fut interné dans la citadelle de Corte. Un jour, il s'évada, plus audacieux ou plus heureux peut-être que ne l'avait été Vernègues au château Saint-Ange.

M<sup>gr</sup> Arezzo n'avait pas l'âme d'un héros. Il n'en eut que plus de mérite à montrer parfois un véritable héroïsme. Il n'aimait pas le danger, il ne le recherchait pas, mais quand il fallut l'aborder de front, il sut le regarder en face.

Le collège de Nazareth, l'étude du droit canon et la diplomatie ne l'avaient pas préparé à la vie du maquis. Il pensait, en écoutant siffler les merles, que ces chants d'oiseaux contrastaient singulièrement avec les tristesses de son cœur. Et plus d'une fois, couchant à la dure au milieu des arbousiers et des myrthes, il dut songer au palais sicilien des marquis Arezzo, à ses confortables demeures diplomatiques. Il dut rêver au palais de Frédéric II, à Berlin, où il avait eu cette terrible entrevue qui lui valait une fuite au travers des forêts et des rochers, comme un bandit, dans la patrie du Corse. Quelle odyssee pour un prélat délicat, habitué aux choses fines! Et cette nourriture de fromage de chèvre, ces repos dans les cavernes, ces frayeurs au moindre bruit, cette terreur incessante du gendarme français! Mais aussi quelle douceur, quelle grandeur d'âme! L'archevêque aristocratique chemine sur un mulet dans les sentiers rocailleux de la montagne. Il est suivi par son vieux domestique Vincent. Celui-ci est exténué, à bout de forces. Le prélat descend de sa monture et la donne à son valet, qui lui passe sa gourde pour boire.

A un des moments les plus pathétiques de son hégire, M<sup>gr</sup> Arezzo s'aperçoit qu'il a perdu sa tabatière. Il se désole, non pas tant à cause du métal

précieux dont elle est faite que par crainte de voir trahir le secret de sa fuite. Si les gendarmes venaient à mettre la main sur cette pièce à conviction, richement ciselée et armoriée, ils sauraient que le prélat, le diplomate proscrit vient de passer par là. Il promet une récompense honnête, *buona mancia...* et son guide Giacomo, qui retrouve la tabatière, la rapporte à Monseigneur, non sans réclamer la *buona mancia* qu'il a bien gagnée.

Et ce prêtre, fuyant les rigueurs de Bonaparte, traité comme un ennemi, reçut partout la plus cordiale hospitalité des compatriotes de l'Empereur.

M<sup>gr</sup> Arezzo parvint enfin à gagner les rivages de la mer. Une barque le transporta en Sardaigne. Il était sauvé.

En 1814, il rentra à Rome. Le 8 mars 1816, Pie VII le créa cardinal, au titre bien approprié de Saint-Pierre-ès-Liens.

André LE GLAY.

## VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES

### Les Convulsions de la Terre

Le cataclysme qui vient d'avoir lieu en Algérie, dans la province de Constantine, rappelle l'attention sur ces redoutables phénomènes dont l'écorce terrestre est le siège et qui se nomment les tremblements de terre ou phénomènes sismiques.

S'il est une manifestation des forces de la nature qui soit faite pour étonner l'esprit humain, c'est bien celle-là. Car quand on voit, au cours de ses voyages, de puissantes chaînes de montagnes comme les Alpes, la Cordillère des Andes, les Apennins, on est tenté de croire, en présence de ces formidables amoncellements de rochers, que rien n'est plus stable que l'écorce matérielle de notre globe terrestre. Je dirai même plus : cette écorce nous donne la notion de quelque chose d'éternellement solide, d'absolument inébranlable, et cette notion est passée dans le langage courant par la vieille locution : « ferme comme un roc ».

Eh bien, tout cela n'est qu'apparence trompeuse, et nous allons voir que la stabilité est l'exception d'une règle qui est l'instabilité.

\* \* \*

Géologues et physiciens sont arrivés à calculer, en partant de déterminations expérimentales rigoureuses, l'épaisseur maxima que pouvait avoir l'écorce terrestre sur laquelle nous vivons. Le thermomètre, en effet, monte d'un degré chaque fois qu'on s'enfonce de 33 mètres dans le sol : la vérification précise en a été faite dans les puits de mine les plus profonds. Il en résulte qu', pour avoir un accroissement de température de 3 degrés, il faut s'enfoncer de 3 fois 33 mètres ou 99 mètres : mettons 100 mètres, en chiffre rond. A 1.000 mètres sous terre, l'accroissement sera de 30 degrés ; il sera de 300 degrés à 10.000 mètres et serait de trois mille degrés si l'on pouvait atteindre la profondeur de 100.000 mètres ou cent kilomètres!

Or, à 3.000 degrés, tous les corps connus sont fondus ; donc l'écorce terrestre ne peut avoir plus de 100 kilomètres d'épaisseur, si même elle les atteint, et, au-dessous d'elle, il y a une masse colossale de matières en fusion qui constituent ce que l'on appelle le *noyau central*.

Remarquons maintenant que le diamètre total de notre globe est de 12.000 kilomètres. Donc l'épaisseur de la croûte qui le recouvre n'est que la cent-vingtième partie de son diamètre, à peu près l'épaisseur relative

(1) Actuellement le Sénat.

(2) M. E.-M. de Vogué, *Un archevêque dans le maquis*, dans le *Journal des Débats*, n° du 3 mai 1905. — M. Combes de Lestrade, *Le cardinal Arezzo et sa fuite en Corse. Compte rendu des Séances de l'Académie des Sciences morales et politiques*, fascicule du mois de février 1907.

d'une coquille d'œuf par rapport à l'œuf entier, avec cette circonstance aggravante que c'est la coquille d'un œuf dont le jaune et le blanc seraient formés de matières ignées et de métaux en fusion. Dans ces conditions, ce qui est miraculeux, c'est que « cela tienne » !

Mais, ce n'est pas tout : si cette écorce était unie, elle serait résistante comme le serait une chaudière de forme sphérique. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. La surface externe de notre écorce terrestre est plissée d'une série de rides qui ne sont autres que les chaînes de montagnes dont quelques unes, comme la Cordillère des Andes, par exemple, constituent des plissements tellement énormes que la résistance de l'enveloppe s'y trouve fort diminuée, absolument comme serait diminuée la résistance des tôles d'une chaudière que l'on aurait pliées par endroits. Sur les côtes plates, au bord des mers peu profondes, l'écorce terrestre est dans ses conditions normales de résistance ; mais, sur le pourtour des grands océans, là où le rivage s'enfoncé brusquement dans des fosses sous-marines de plusieurs kilomètres de profondeur, on peut être sûr de trouver une résistance minima. C'est pourquoi les côtes du Pacifique : Japon, Nouvelle Zélande, îles de la Sonde, Cordillère des Andes, sont, par excellence, des régions d'instabilité, des lieux prédestinés aux cataclysmes. Tout autour de la terre, l'entourant comme d'une ceinture continue, existe une longue et profonde dépression que l'on appelle la *dépression méditerranéenne*, qui passe par Panama, les Antilles, l'Atlantique central, toute la Méditerranée d'Europe, le Sud de l'Asie, les îles de la Sonde, le Pacifique moyen : là sont de grandes profondeurs océaniques, là seront donc des points faibles de l'écorce terrestre. Les côtes algériennes sont précisément situées le long de cette ligne, et c'est la cause de la catastrophe.

\* \* \*

Ces cataclysmes sont de deux sortes : les *éruptions volcaniques* et les *tremblements de terre*.

Quand, en un point de la croûte terrestre, une cassure réelle, une perforation vient à se produire, aussitôt les matières ignées et gazeuses du noyau central en fusion se précipitent par l'issue qui leur est offerte et se répandent en laves, en gaz incandescents, en cendres, détruisant, brûlant, asphyxiant tout sur leur passage, comme cela s'est vu lors de la catastrophe de la montagne Pelée, à la Martinique : c'est une *éruption volcanique*.

Mais il peut arriver que, sans se fissurer complètement, sans s'entr'ouvrir, l'écorce terrestre faiblisse sur un de ses points, qu'elle subisse, sous l'action des pressions internes ou des mouvements du noyau, un soulèvement ou un affaissement local : il en résulte alors un ébranlement partiel, une *secousse* qui se transmet au loin avec une vitesse plus ou moins grande. C'est une *secousse sismique* qui, si le phénomène est de grande intensité, s'appelle un *tremblement de terre*. Les statistiques montrent que ces derniers sont aussi terribles que les éruptions : ils font autant de dégâts et plus de victimes, car, au Japon, le tremblement de terre de 1891 a causé la mort de 40.000 personnes !

Les secousses qui font frémir la terre sont de trois sortes :

Les *secousses verticales*, ce sont celles qui projettent en l'air, quand elles sont violentes, les maisons et les objets reposant sur le sol, comme le ferait l'explosion d'une mine ;

Les *secousses horizontales*, qui impriment aux objets des déplacements latéraux : ce sont celles qui font que, souvent, les étages supérieurs des maisons sont rejetés sur le côté ;

Enfin, les *secousses ondulatoires*, les plus nombreuses et les plus justement redoutables. Le point d'où elles partent se nomme le *centre d'ébranlement*. Elles se propagent à la façon des « ondes », des « ronds » que la chute d'un caillou fait naître sur l'eau d'un bassin. Au passage de ces ondes, la surface du sol est agitée, tourmentée ; les arbres sont arrachés, les maisons détruites, les ponts métalliques et les rails des chemins de fer sont tordus en spirales sinueuses ; le sol se coupe de nombreuses crevasses, et toutes ces causes réunies font de ces phénomènes une des plus terribles manifestations de l'énergie interne de notre globe. Mais ce n'est pas tout : quand une telle secousse arrive à la mer, elle se propage à travers l'océan, donne naissance à une énorme « vague de translation » qui, lorsqu'elle rencontre un *rivage*, occasionne un *ras de marée* dont l'effet destructeur s'ajoute à celui du tremblement de terre lui-même.

Ces secousses, ces « séismes », comme on les appelle d'une façon générale, sont plus nombreuses à l'approche des équinoxes ; les dépressions barométriques paraissent les amplifier et, liées qu'elles sont aux éruptions volcaniques par leur communauté d'origine, il n'est pas étonnant de les voir souvent coïncider avec elles.

Quand une forte secousse sismique vient à se produire, les observatoires munis d'instruments spéciaux, appelés *sismographes*, même ceux qui sont situés à 8.000 ou 9.000 kilomètres de distance du point d'ébranlement, en sont avertis au bout de quelques minutes. En rapprochant l'heure d'enregistrement de la secousse de l'heure

réelle à laquelle elle s'est produite, on constate qu'elle s'est propagée avec une vitesse de 10 kilomètres par seconde : c'est douze fois plus vite que la balle du fusil Lebel, c'est trois cents fois plus vite que le plus rapide de nos trains de chemins de fer.

Quelques minutes après cette première réception du phénomène, les sismographes recommencent à s'agiter : ils sont impressionnés par une nouvelle série d'ondes sismiques qui se sont, cette fois, propagées avec une vitesse moitié moindre : 5 kilomètres à la seconde.

Or, la théorie mathématique de l'élasticité a permis aux savants de calculer quelle devrait être la rigidité d'un corps solide pour que les deux systèmes d'ondes, engendrées par un choc initial, se transmettent avec les vitesses respectives que nous venons d'indiquer : le calcul montre que, pour que les vitesses de propagation soient celles que l'observation constate, il faut que la rigidité du globe terrestre, pris dans son ensemble, soit au moins deux fois plus forte que celle de l'acier.

Etranges contradictions que nous offre la nature ! Ainsi, alors que l'écorce supérieure est si fragile, si fluctuante, l'ensemble de la planète se comporte comme un globe de métal le plus dur, le plus élastique et le plus résistant à la fois !

Il y a encore bien des pages à déchiffrer dans le « Grand Livre ».

ALPHONSE BERGET.

## L'Aviation.

L'heure est aux aéronautes : Avec la catastrophe du *Zeppelin*, les essais de Wright, les expériences de Biériot, de Farman, d'Esnault-Pelterie, etc., il n'est plus question que de ballons et d'aéroplanes, et tout fait espérer qu'avant quelques années la locomotion aérienne sera devenue une réalité pratique.

Or, le moment est peut-être venu de se demander quel fut le premier humain assez audacieux pour se lancer à la conquête des airs. D'après Larousse, c'est aux frères Montgolfier que serait due la découverte des aérostats.

Or, rien n'est plus inexact. Le véritable inventeur des ballons, bien oublié aujourd'hui, sinon tout à fait inconnu, ce fut un Brésilien, nommé Gusmaô, qui vivait vers 1685. Son aventure est assez curieuse.

Élevé par les Jésuites, il vint en Europe à l'âge de quinze ans. Ayant obtenu à l'université de Coïmbre le diplôme de licencié en droit canon, la carrière ecclésiastique lui était ouverte. Il devint aumônier du roi de Portugal, Jean V, celui qu'on surnomma le Roi-Moine, et il profita de l'amitié et de la bourse royales pour se lancer dans la carrière délicate d'inventeur.

C'est ainsi qu'au commencement de l'année 1709, l'abbé adressa au roi un mémoire singulier et une demande de brevet pour une sienne invention qu'il lui faisait connaître en ces termes : « J'ai découvert, dit-il, un instrument pour monter dans l'air de la même manière que l'on marche sur la terre et sur l'eau et avec une vitesse plus grande. Ma machine peut franchir deux cent lieues par jour et même davantage. » Et il énumère ensuite avec une naïveté charmante tous les avantages de sa découverte : « Le roi pourra envoyer de la sorte les avis les plus importants aux armées, les ordres les plus rapides aux pays lointains ; les négociants feront porter des capitaux et des vivres aux places assiégées, à la barbe de l'ennemi ; on découvrira les régions les plus voisines du Pôle et la gloire en sera grande pour les Portugais et pour leur roi. »

Le 17 avril 1709, Jean V fit délivrer au prêtre Gusmaô le brevet demandé, lui accorda une pension viagère et lui octroya un canonicat, en même temps qu'une chaire de mathématiques à l'université de Coïmbre. Gusmaô se hâta de faire un essai public de sa machine volante.

Le 5 août suivant, le roi, entouré de sa cour, accompagné de ses chambellans, se rendit à la « Casa da India », à Lisbonne. Une foule impatiente s'y trouvait déjà assemblée. L'abbé parut, muni de toutes les pièces de son appareil. Un silence peu encourageant l'accueillit. Sans se laisser déconcerter par les marques d'incrédulité, il se mit aussitôt à disposer son expérience. Après quelques instants de préparatifs, la machine aérienne se détacha de terre et monta doucement jusqu'au faite du palais. Le ballon plana ainsi quelque temps ; puis, au moment où il allait prendre de nouveau son vol, il se heurta contre une corniche de pierre. Ce choc lui fut fatal. Il retomba fortement endommagé au milieu des

spectateurs stupéfaits. La foule ne doutait plus, mais elle se passionnait.

On ne s'entretenait plus à Lisbonne que du monstre apocalyptique de l'abbé. On cribla de sarcasmes le pauvre inventeur. Les chansons, les couplets satiriques, les injures mêmes servirent de lest à l'aérostat portugais. Des gens timorés virent d'un mauvais œil ce prêtre sorcier qui machinait avec le diable des inventions surhumaines. On se racontait sur Gusmaô des choses à faire frémir. On prétendait l'avoir vu, la nuit, en conférence avec le diable et on le traitait de sorcier, jusque dans les antichambres du roi.

Bref, le malheureux prêtre en vint à n'oser plus se montrer, vivant dans la solitude auprès de son chef-d'œuvre incompris. Le roi, qui avait eu connaissance des tribulations de son protégé, lui conseilla de ne pas poursuivre ses expériences. Finalement, l'invention fut abandonnée, ce qui explique le peu de retentissement qu'elle eut en Europe.

Gusmaô, découragé, s'en retourna à l'université enseigner les mathématiques, puis fut envoyé en mission à Rome auprès de Clément XI. Pendant son absence, ses ennemis le discréditèrent tout à fait auprès du roi. Le peuple voyait toujours en lui une sorte de personnage suspect en commerce avec le mauvais génie. On le surnomma partout l'homme volant, *o voalor*. L'inquisition le surveillait comme une proie.

Ce brave homme prit peur. Au mois de septembre 1724 il s'enfuit, sans en avertir ni ses parents ni ses amis. Les nouvelles de lui se firent rares. Plus tard on apprit qu'il avait fini ses jours à l'hôpital de Tolède, et que la confrérie des ecclésiastiques de Saint-Pierre l'avait enterré par charité dans l'église de Saint-Romain.

Cinquante-huit ans après sa mort, les frères Montgolfier faisaient planer sur Avignon leur premier ballon, qui n'était autre que celui de Gusmaô, et dont il est certain, cependant, qu'ils n'avaient pas eu connaissance. Coïncidence singulière, en tout cas.

La Bibliothèque nationale de Paris garde, dans le cinquième volume de ses estampes, le dessin de sa machine volante, qui lui valut la misère. C'est tout ce qui reste de son invention.

## Le Podionomite de Saint-Acheul.

De même que les berges de la Seine, celles du petit fleuve picard présentent au moins deux niveaux fluviaux successifs, dont le plus ancien indique un fleuve démesurément plus large que le ruisseau au bord duquel est bâti l'Amiens moderne. Beaucoup plus élevée en altitude et d'un cours sans doute beaucoup plus lent, la Somme allait se jeter très loin dans l'Atlantique après un parcours bien plus long qu'aujourd'hui. Peut-être n'était-elle qu'un simple affluent de la Seine à l'époque où l'Angleterre était réunie au sol français. Pendant l'époque interglaciaire, le pôle dut s'éloigner lentement vers l'Amérique boréale et, plus doux, plus uniforme qu'antérieurement, le climat de plaines tropicales dont jouissaient nos contrées était tempéré par une riche végétation et des pluies abondantes. Voisinant avec les fabricants de pierres éclatées, le mammoth et l'*elephas antiquus*, le rhinocéros à narines cloisonnées et le grand hippopotame piétinaient les herbes de cette jungle redoutable. Si les débris humains de ces âges reculés témoignent de l'infériorité du type humain au point de vue mental, ils attestent un gaillard solidement bâti, qui, s'il n'était pas de taille plus élevée que l'homme actuel, avait assurément une poitrine plus bombée et plus développée, des os plus gros et plus épais, des bras plus robustes, des muscles plus puissants. Toujours en proie à un impérieux besoin de s'assurer une place au banquet de la vie, le podionomite acheuléen n'avait pas le temps de s'endormir dans une douce quiétude et il lui fallait à tout prix une ample provision d'armes défensives constamment à portée de sa main. Si son ancêtre tertiaire, allant au plus pressé, n'avait su que ramasser la pierre brute ou le bâton, casser la branche à même l'arbre et la dégarnir de ses rameaux pour en faire un redoutable casse-tête, puis tailler grossièrement le silex et le faire éclater sous l'action du feu, le beau type symétrique de Saint-Acheul constitue un progrès sensible auquel l'homme quaternaire

semble s'être longtemps tenu, soit par routine, soit plutôt sous l'empire d'une impérieuse nécessité. Tranchante, piquante et contondante à la fois, affectant des variations considérables de forme, de dimensions et de fini dans le travail, mais ayant néanmoins toujours un « air de famille » reconnaissable au premier coup d'œil, l'amande acheulléenne, dit Gabriel de Mortillet, servait à tous usages. Hache, couperet, couteau, scie, perçoir, tranchoir et ciseau à la fois, elle était sans doute l'outil universel et l'on pouvait sans servir par la base et par les côtés comme par la pointe. Dans ses voyages, même dans les plus courtes sorties, le podionomite devait toujours porter sur lui quelques amandes de silex et ce bagage faisait en quelque sorte partie de lui-même.

Indispensable complément de l'homme primitif, faible et inerme, en face de rivaux puissamment armés, l'amande acheulléenne pouvait servir à son possesseur dans chacun des actes de la vie. D'après M. J. Meunier, elle aurait eu néanmoins une destination bien précise, facile à deviner si nous nous reportons à l'époque où vivaient les riverains de notre Samara. Devant les pas hésitants de l'homme primitif surgissaient à tout instant d'innombrables monstres, invulnérables pachydermes, ours armés de crocs solides et de griffes puissantes, et autres ennemis, cent fois plus forts, cent fois plus agiles que lui, chétif rejeton d'inoffensifs amphibiens. Saisissant son disque amygdaloïde par la pointe, l'homme le lance d'un bras vigoureux vers la bête. La pierre tournoie rapidement sur elle-même en décrivant une parabole. Elle atteint l'animal et ouvre dans son corps une large blessure. Alors, sans se lasser, l'homme lancera une autre amande, puis une autre, jusqu'à ce que la bête se trouve suffisamment épuisée pour pouvoir être approchée. Enfin, allant au-devant de son ennemi, l'homme lèvera sa massue pour lui donner le coup de grâce.

On peut objecter que, pour cet usage, une telle arme devait être lourde, encombrante et qu'elle pouvait meurtrir les mains du combattant. Il est certain que les flèches de silex du Moustier et les pointes d'os de la Madeleine constituèrent dans la suite d'immenses progrès dont le primitif dut se ressentir dans toute sa vie sociale. Il est certain que, de nos jours, le bâton recourbé que le sauvage emploie pour se faire un arc est une invention bien supérieure à l'amande paléolithique. Mais ni la lance, ni l'arc et la flèche ne sont assez simples de forme pour être sortis de bonne heure du cerveau encore mal développé de notre ancêtre, seul et nu, dépourvu d'armes naturelles, et entouré de multiples forces ennemies. En toute logique, et par une évolution naturelle de l'esprit humain, le silex grossièrement taillé succèdera au caillou brut ; puis, après une période d'une immense longueur, le bel outil acheulléen qui constitue déjà une irrésistible arme de jet. Il faut croire qu'une telle arme fut pour l'homme quaternaire d'une utilité primordiale, si l'on en juge par la durée de l'âge pendant lequel il s'en servit.

Par une induction compréhensible, les anthropologistes ont représenté l'homme de la pierre taillée comme une bête féroce, joignant à la force et la vivacité des mouvements un courage indomptable et un sentiment de la justice vague et rudimentaire. C'est qu'il lui fallait, en effet, avec l'intelligence indispensable pour se procurer des armes, toutes les qualités guerrières nécessaires dans le duel à mort que son ancêtre tertiaire avait dû engager contre une ambiance terriblement hostile. Longuement accumulée au point de devenir habitude, puis instinct héréditaire, et de se perpétuer jusqu'à nous dans le type barbare du soldat, cette passion de détruire ne fut guère propre à développer en lui la douceur, la pitié, ni la mansuétude.

Pour ne pas être attaqué, l'homme primitif dut attaquer. Mais si cette brutalité primitive, dont nous trouvons encore de si beaux restes autour de nous, fut en quelque sorte une phase nécessaire de l'évolution humaine, à l'heure où elle se manifesta, elle seule ne suffit pas à expliquer comment l'humanité vagissante put finalement se dégager de ces âges d'épouvante et de ténèbres ; et l'on ne peut se représenter l'homme primitif autrement que vivant en troupes plus ou moins nombreuses. Il est clair en effet que, s'il était resté isolé au sein de cette nature hostile, toute sa force physique, toute son agilité, toute son audace, toute sa férocité

même ne lui eussent pas suffi pour sortir vainqueur de la lutte. Il faut donc qu'à côté de l'instinct guerrier, plus ou moins développé suivant les milieux, il y ait eu en lui, au moins à l'état latent, un autre instinct plus puissant pour le soutenir constamment dans cette guerre d'une effrayante durée. Cet instinct, dont le nom est sur nos lèvres, c'est l'instinct social qui, d'âge en âge, s'est étendu à la tribu, puis à la province, puis au groupe technique, et qui embrasse aujourd'hui l'humanité tout entière. Non seulement, le podionomite de Saint-Acheul avait l'instinct de famille bien développé, mais il devait déjà posséder à un haut degré cet instinct social, hérité du contemporain de l'homme de Thenay, puis du primate inconnu dont les singes grimpeurs et le biman marcheur sont issus parallèlement.

Tel est donc le grand secret de la victoire de l'homme primitif, de son succès final dans la prise de possession du sol de la planète. Malgré sa barbarie des premiers âges, toujours l'homme conservera au fond de lui à travers les siècles un instinct de solidarité spécifique qui le fera triompher de tous les périls et assurera son règne à la surface du globe. C'est là une leçon très simple, très élémentaire, sans doute, mais très profonde néanmoins et très grosse de conséquences que nous a donné l'artisan acheulléen, et son stock considérable de silex travaillés nous rappelle que, sans l'entraide salutaire, sans l'appui matériel libérateur, nous ne pourrions aujourd'hui travailler à l'avènement d'une société de justice et qu'une faune farouche d'ursides, de férides et de lourds pachydermes règnerait peut-être encore sur les rives du fleuve ou règnent nos hortillons.

## La Vie Artistique

### Les Théâtres à Paris

Le Dr Bertillon a dressé une intéressante statistique des recettes des théâtres à Paris depuis le milieu du dernier siècle. Il en résulte qu'en un peu plus de 50 ans ces recettes ont plus que quintuplé. Elles ont passé, en effet, de 8 à 45 millions.

Il ne faut pas se hâter d'en conclure que nos contemporains montrent un goût beaucoup plus vif que leurs pères pour les distractions intellectuelles. L'augmentation constatée tient d'abord au développement considérable de l'agglomération parisienne. En outre, on met au nombre des théâtres les cafés-concerts dont le public habituel n'apporte guère au spectacle de préoccupations littéraires.

Quoiqu'il en soit, voici les chiffres intéressants recueillis par M. Bertillon.

RECETTES BRUTES DES THÉÂTRES DE PARIS	
1850.....Fr.	8.206.818
1855 (Exposition).....	13.828.123
1860.....	14.432.944
1865.....	15.907.006
1870.....	8.107.285
1875.....	20.907.391
1880.....	22.614.018
1885.....	25.590.077
1890.....	23.013.459
1895.....	29.661.331
1900 (Exposition).....	57.923.640
1905.....	42.684.476
1907.....	44.831.926

On voit que l'augmentation a été lente, mais assez continue.

Il ne faut pas oublier que la population urbaine et suburbaine a beaucoup augmenté pendant ce demi-siècle, mais le nombre des amateurs de théâtre paraît avoir augmenté davantage encore. Est-ce tout simplement à l'augmentation du nombre des parisiens, ou bien est-ce à leur goût plus vif pour le théâtre qu'est due cette augmentation si considérable des recettes des théâtres? Le calcul suivant répond à la question :

UN HABITANT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE DÉPENSE, EN UN AN, POUR LE THÉÂTRE :	
1850.....Fr.	5 75
1855 (Exposition).....	8 01
1860.....	7 39
1865.....	7 41
1870.....	3 65
1875.....	8 67

1880.....	8 08
1885.....	8 64
1890.....	7 32
1895.....	8 88
1900 (Exposition).....	15 80
1905.....	10 90

On voit que l'augmentation de la population parisienne paraît avoir été le principal facteur de la prospérité des théâtres. Il est vrai que nous avons cru devoir compter comme parisiens les habitants de la banlieue, quoiqu'il ne leur soit pas très commode de régagner à minuit leur lointain domicile. Mais, d'autre part, nous n'avons pas tenu compte des étrangers de passage à Paris, quoiqu'ils soient sans doute plus nombreux qu'autrefois.

Il faut dire aussi que, depuis 1893, on confond avec les théâtres les cafés-concerts, ce qu'on ne faisait pas auparavant, mais ils étaient autrefois plus rares qu'aujourd'hui. Nos chiffres sont peu modifiés par cette adjonction.

On résumera ce qui précède en disant que les recettes des théâtres ont quadruplé depuis un demi-siècle, ce qui tient surtout à l'augmentation de la population.

Chacun sait que les Expositions universelles augmentent beaucoup la prospérité des théâtres.

La petite Exposition universelle de 1855, cantonnée dans l'ancien Palais de l'Industrie, n'a guère augmenté leurs recettes que de deux ou trois millions, comme on le voit par les quatre chiffres suivants :

RECETTES BRUTES DES THÉÂTRES DE PARIS	
1854.....Fr.	10.738.078
1855.....	13.828.123
1856.....	12.186.125
1857.....	12.722.501

Celle de 1867 fut autrement productive, au moins en apparence :

RECETTES BRUTES DES THÉÂTRES DE PARIS	
1866.....Fr.	16.962.502
1867.....	21.983.867
1868.....	12.361.020
1869.....	15.198.000

Les théâtres ont donc encaissé, en 1867, cinq millions de plus qu'en 1866, mais ils en ont reçu, l'année suivante, trois de moins qu'à l'ordinaire, en sorte qu'en somme le bénéfice fut médiocre.

L'Exposition de 1878 au contraire ajouta dans leur caisse dix bons millions à leurs recettes ordinaires, autrement dit elles furent augmentées de moitié :

RECETTES BRUTES DES THÉÂTRES DE PARIS	
1877.....Fr.	20.978.180
1878.....	30.657.499
1879.....	20.619.310

L'année 1889, avec 32 millions de recettes, ne fut guère moins favorable. Mais l'Exposition de 1900, malgré la déconvenue du Théâtre-Français, incendié à la veille de l'Exposition, fut beaucoup plus productive encore :

RECETTES BRUTES DES THÉÂTRES DE PARIS	
1899.....Fr.	33.159.566
1900.....	57.923.640
1901.....	33.949.536

Ainsi la recette de 1900 dépasse de 14 millions celle des années voisines.

Les chiffres qui précèdent ne comprennent pas les bals, expositions, panoramas, cinématographes, théâtres intermittents, etc., quoique tous ces établissements payent le droit des pauvres. En les y comprenant, on arrive, pour 1907, au total de quarante-huit millions et demi dont quatre millions sont entrés dans les caisses de l'Assistance publique.

Voici comment se répartit cette somme de quarante-huit millions en adoptant la classification (d'ailleurs contestable) de l'administration. Nous mettons en regard les chiffres similaires de 1877 :

	1907	1877
Théâtres subventionnés...	8.927.847	6.719.580
Autres théâtres et spectacles divers.....	25.477.529	12.993.667
Concerts et cafés-concerts.....	8.147.935	?
Bals.....	957.649	?
Cirques.....	2.276.685	1.812.349
Musées, expositions.....	1.146.211	?
Cinématographes.....	1.513.041	néant
Panoramas, dioramas.....	59.607	130.196
Totaux...	48.508.504	21.655.792

Mettons à part les théâtres subventionnés. Nous voyons qu'en trente ans, la recette des autres a doublé. Quant aux cafés-concerts, ils ont pris un développement sensible depuis trois ans (6.305.000 francs en 1905 et à peu près autant pendant les dix années précédentes). Les cinématographes ne datent que de douze ans, comme on le sait. On connaît la vogue extraordinaire dont ils jouissent actuellement dans tous les pays du monde. En 1907, ils ont eu trois fois plus d'amateurs que précédemment.

Quelle a été l'influence de l'augmentation des recettes encaissées par les entreprises dramatiques sur le goût public, sur la valeur des pièces représentées? Ce sont des questions qui échappent à la statistique.

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 31 Août au 7 Septembre 1908.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Saint-Tropez	b. Saint Louis, fr.	Jourdan	Sable.
Savone	b. Virginia, ital.	Ciquartelli	Charbon.
Saint-Tropez	b. Marguerite, fr.	Cosso	Vin.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Saint-Tropez	b. Bienvenu, fr.	Gueit	Sable.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Cannes	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Saint-Tropez	b. Louise, fr.	Cinti	Id.
Id.	b. Louis, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Reine-des-Anges, fr.	Graglia	Id.
Gênes	vap. Asia, ital.	Deni	Touristes.

DÉPARTS du 31 Août au 7 Septembre 1908.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Saint-Tropez	cutter Catherine, monég.	Marquet	Fûts vides.
Valence	vap. Gyda, norvégien	Isaschen	Sur lest.
Nice	b. Deux-Frères, fr.	Imbert	Fûts vides.
Saint-Tropez	b. Félicien, fr.	Zerbonne	Sur lest.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Menton	b. Marguerite, fr.	Cosso	Vin.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	Sur lest.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

## TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

### EXTRAIT

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le 14 avril 1908 (et non le 14 août 1908, ainsi qu'il a été publié par erreur dans le numéro du 1<sup>er</sup> septembre), enregistré,

Entre la dame **Nelly-Henriette-Amélie Faguet**, modiste, demeurant à Monaco,

Et le sieur **Simon-François Perucca**, son mari, employé au Casino, demeurant aussi à Monaco ;

Il a été extrait ce qui suit :

Prononce le divorce entre **Nelly-Henriette-Amélie FAGUET** et **Simon-François PERUCCA**, son mari.

Pour extrait conforme délivré en exécution de l'article 22 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juillet 1907.

Pour le Greffier en chef,  
A. Cioco, c. g.

Etude de M<sup>e</sup> Lucien LE BOUCHER,  
docteur en droit, notaire,  
41, rue Grimaldi, Monaco.

### CESSION de FONDS de COMMERCE (Deuxième insertion)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt-deux août mil neuf huit, M. **Frantz Eysermann**, négociant, demeurant à Nice, rue d'Angleterre, n° 21, et à Monaco, rue Gri-

maldi, n° 26, a vendu à M. **Joseph Rizza** dit **Emile**, négociant, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de chaussures qu'il exploitait à Monaco, rue Grimaldi, n° 46, sous la dénomination : *A Jeanne d'Arc*.

Avis est donné aux créanciers de M. Eysermann, s'il en existe, de faire opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter d'aujourd'hui, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Le Boucher, notaire soussigné, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 8 septembre mil neuf cent huit.

L. LE BOUCHER.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE  
6, Rue Caroline, Condamine, Monaco.  
F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs

### CESSION de FONDS de COMMERCE publiée en conformité de l'Ordonnance Souveraine du 23 juin 1907

(Deuxième insertion)

Suivant acte sous seing privé en date du vingt-cinq juin mil neuf cent huit, M. **Michel Brachetti**, négociant à Monaco, a vendu à M. **Joseph Ratti**, commerçant, demeurant à Acqui, le fonds de commerce de *débit de vins et comestibles, restaurant et buvette*, qu'il exploitait à Monaco, boulevard Charles III, n° 18

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition sur le prix de vente, au domicile élu en l'Agence Civile et Commerciale, dans le délai de dix jours.

## PUBLICATIONS

ÉDITÉES PAR LA

### Cie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

En vente :

1° dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie :

*Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.* ..... 0f 50

2° dans les bibliothèques des principales gares :  
La carte-itinéraire de Marseille à Vintimille, avec notes historiques, géographiques, etc., sur les localités situées sur le parcours ..... 0 25

Les plaquettes illustrées, désignées ci-après, décrivant les régions les plus intéressantes desservies par le réseau P.-L.-M. :

*La Corse* (éditée en français) ..... 0f 25

*Le Rhône*, de sa source à la mer, avec illustrations hors texte en couleurs (éditée en langues française, anglaise et allemande) ..... 0 50

*L'Auvergne* (éditée en français) ..... 0 50

*Album de vues du réseau P.-L.-M.* ..... 0 50

*Album Côte-d'Azur-Corse-Algérie-Tunisie* (avec 10 cartes-postales) ..... 0 50

*Album Banlieue de Paris* ..... 0 25

*Album-Itinéraire illustré Paris-Simplon-Milan* (édité en français et anglais) ..... 0 50

*Album-Itinéraire illustré Paris-Lyon-Marseille, la Côte d'Azur* (édité en français et anglais) ..... 0 50

*Album-Itinéraire illustré Paris-Mont-Blanc* .... 0 50

*Album Mont-Cenis* ..... 1 »

*Dépliants-cartes, avec relief* (édités en langues française, anglaise et allemande) *Savoie-Dauphiné* 1 »

*Dépliants-cartes, avec relief* (édités en langues française, anglaise et allemande) *Dauphiné-Savoie* 1 »

*Dépliants-cartes, avec relief* (édités en langues française, anglaise et allemande) *Alpes-Côtes-d'Azur* 1 »

*Dépliants-cartes, avec relief* (édités en langues française, anglaise et allemande) *Provence-Cévennes*. 1 »

*Pochette de 25 cartes-postales* (reproduction en couleurs d'affiches illustrées P.-L.-M.) ..... 1 »

L'envoi de ces documents est fait par la poste, sur demande adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 0 fr. 70 en timbres-poste pour le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.; de 1 fr. 40 en timbres-poste pour l'Album « Mont-Cenis » et pour chacun des dépliants-cartes; de 0 f. 55 en timbres-poste pour chacune des brochures mises en vente au prix de 0 fr. 50; de 0 fr. 30 en timbres-poste pour chacune des autres publications énumérées ci-dessus.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la Condamine, 6, rue Caroline, une

## AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de *Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.*

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M<sup>es</sup> Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

## BAINS DE MER

DE

## LARVOTTO

Ouverts tous les jours  
de 7 heures du matin à 7 h. du soir

Un Service de Break dessert l'Etablissement  
et part toutes les heures de la place du Casino

## ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

### L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

#### LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

C<sup>e</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

#### LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies  
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vias, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Milla).

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0f 25.

Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

TEINTURERIE  
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin :  
villa Paola, 25, boulevard du Nord Monte Carlo

## AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.  
Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1908

## Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M <sup>e</sup> Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908, cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		